

Prise en compte de la biodiversité

Préserver l'Impluvium

Comité Environnement de Protection de l'Impluvium de Volvic

Jean-Christophe Gigault

Maire adjoint à l'environnement, commune de Volvic

Membre du CEPIV

Vendredi 10 décembre 2010

Créé en 2006, le CEPIV est une association regroupant la Société des Eaux de Volvic et les 4 communes de l'Impluvium.

Contexte:

Prise de conscience de la fragilité de la ressource en eau et du lien qu'il y a entre qualité de la biodiversité et eau minérale.

Deux grands objectifs :

- ✂ - **garantir la qualité de l'eau minérale de Volvic**
- ✂ - **préserver le patrimoine naturel**

Principe : travailler de façon partenariale et contractuelle plutôt qu'impérative et réglementaire

Objectifs des actions :

- . **Favoriser le maintien des activités humaines compatibles avec la qualité de l'eau**
- . **Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement**
- . **Favoriser la préservation de la biodiversité**

L'Impluvium de Volvic

- . **L'Impluvium de Volvic couvre 3 800 ha**
- . **4 communes : Charbonnières les Varennes, Pulvérières, Saint-Ours les Roches et Volvic**
- . **Situé dans le PNR des Volcans d'Auvergne**
- . **Comprend tout ou partie du :**
 - ✂ - **site classé de la chaîne des Puys et site inscrit**
 - ✂ - **site Natura 2000 (col de la Nugère et grottes à Chauve-souris)**
 - ✂ - **ZNIEFF de type 1 (Zone Nationale d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique): gorges de Viallard, Cheires de la Nugère, Sagnes de Pulvérières**

Préserver l'Impluvium de Volvic

Des actions :

- . réalisées sur l'ensemble de l'Impluvium : zones agricoles, forestières, urbaines et naturelles**
- . mises en œuvre directement par le CEPIV, par les communes ou par les partenaires**
- . avec une volonté de s'engager dans un programme d'actions pérenne**

Des partenaires nombreux :

- ✂ - Société des Eaux de Volvic**
 - ✂ - Communes de l'Impluvium**
- Mais aussi**
- ✂ - Agriculteurs, SNCF, CG63**
 - ✂ - ONF, CRPF, CEPA, LPO Auvergne**

1. Identification du patrimoine naturel

- ✕ - **6 zones naturelles identifiées**
- ✕ - **1 site d'hivernage majeur pour les chauve-souris en Auvergne**
- ✕ - **2 espèces d'oiseaux emblématiques**

2. Mise en œuvre des premières démarches

- ✕ - **Protection des grottes à chauve-souris contre le dérangement**
- ✕ - **Rédaction de 6 plans de gestion : priorisation des actions et budget prévisionnel**
- ✕ - **Engagement des premiers travaux au niveau agricole**
- ✕ - **Actions de sensibilisation : exposition « plumes au vent » à l'espace d'accueil de Volvic (50 000 à 80 000 visiteurs par an)**
- ✕ - **Programme life SEMEAU sur la gestion de la forêt**
- ✕ - **Projet de création d'une réserve naturelle régionale sur le site à chauve-souris**

Budget et financements

- . **Budget difficile à définir car actions sur le long terme dans de nombreux domaines : assainissement, agriculture, biodiversité ...**
- . **Au final, un programme de plusieurs centaines de milliers d'€**
- . **Le CEPIV ne dispose pas de ressources humaines propres**
- . **Le CEPIV s'appuie sur des partenaires pour réaliser les actions**
- . **Le budget annuel du CEPIV (hors subvention) s'élève à 300 K€ (y compris les actions d'assainissement très gourmandes en dépenses pour les 3 prochaines années)**
- . **Le financement est apporté par la Société des Eaux de Volvic et la commune de Volvic**

Au niveau de la prise en compte de la biodiversité

Points forts	Points faibles
- 1 seul acteur regroupant la SEV et les 4 communes qui se réunit tous les 2 mois - Territoire bien identifié - Patrimoine naturel remarquable - Engagement dans la durée - Action systémique - Action contractuelle	- Territoire étendu : 3 800 ha - Pas de ressources humaines propres - Trouver les moyens financiers nécessaires - Foncier principalement privé

Au niveau de la prise en compte de la biodiversité

Les facilités	Les difficultés
- Objectif partagé entre les différents acteurs privés - publics - Convergence de vue entre protection de la ressource en eau et préservation de la biodiversité - Partenaires experts présents sur le territoire: PNRVA, ONF, CRPF, CEPA, LPO	- Prioriser les actions - Complexité des actions à entreprendre - Disposer de moyens financiers suffisants au regard des nombreuses actions à engager - Pérenniser les actions en les rendant autonome financièrement - Suivi quotidien

Les perspectives :

- Rentrer dans une phase plus active : gestion des sites, protection des grottes, favoriser le retour du milan royal, sensibilisation...
- Renforcer la connaissance et disposer d'indicateurs de biodiversité
- Rechercher des financements complémentaires : life, FEDER